



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1A1
Téléphone : (418) 349-2060
Télécopieur: (418) 349-2395

www.ville.metabetchouan.qc.ca
greffier@ville.metabetchouan.qc.ca

CERTIFICAT

Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Règlement no 329-2024

Décrétant un emprunt et une dépense d'un montant de 1 000 000 \$ remboursable sur une période de dix ans dans le cadre de la conversion du système de refroidissement R-22 à l'ammoniac et remplacement du condenseur à l'aréna

Je, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix certifie :

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement n° 329-2024 est de trois mille deux cent soixante-huit (3 268);
- que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de trois cent trente-huit (338);
- que le nombre de demandes reçues est de deux (2).

Je déclare

- que le règlement n° 329-2024 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Maryse Tremblay
Greffière adjointe

2024-06-12

date

Certificat de publication et affichage

Je soussignée, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Ville au www.ville.metabetchouan.qc.ca et de l'avoir affiché dans le hall de la Mairie le 12 juin 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 juin 2024.

La greffière adjointe,

Maryse Tremblay